



L'UNCAF RECLAME LE MAINTIEN DE LA PRISE EN CHARGE COMPLETE DE L'ACTIVITE PARTIELLE

L'UNCAF demande de toute urgence à Madame PENICAUD un changement de cap pour sauver l'emploi dans la filière du transport aérien.

Aéroports fermés, frontières fermées, restrictions d'accès dans de nombreux pays, blocages ou délais administratifs anormaux pour délivrance des autorisations de vols sanitaires, demande du gouvernement aux entreprises de privilégier le télétravail, etc... autant de raisons qui font que les transporteurs ne peuvent plus travailler.

L'Union Nationale des Compagnies Aériennes Françaises demande à l'état de prendre en compte ces restrictions qui mécaniquement empêchent une reprise d'activité normale dans le secteur du transport aérien.

« Si le gouvernement ne veut pas voir un Tsunami de licenciements dans le secteur, Mme Pénicaud doit écouter les professionnels du secteur pour que son bilan de sauvegarde de l'emploi ne ressemble pas au bilan 2020 de nos entreprises... à savoir catastrophique » précise Monsieur Manaut, président de l'UNCAF.

L'UNCAF est composée de chefs d'entreprises et d'experts dans le domaine du secteur aéronautique et l'Etat doit entendre les professionnels du secteur qui vivent la réalité du terrain.

En termes d'aides à la filière du transport aérien (hormis Air France) :

- rien n'a été fait pour le compte de résultat des entreprises, à part l'activité partielle.
- aucune subvention n'a été octroyée par le gouvernement aux petites et moyennes compagnies,
- aucune écoute de la part de Bercy pour agir sur les postes de charges,
- refus d'accorder l'aide financière à concurrence de 800 000 euro, pourtant acceptée par l'Europe...

Voilà la situation du soutien de l'Etat Français à son transport aérien.

Le dispositif de l'activité partielle est indispensable pour contribuer à la sauvegarde de l'emploi particulièrement pour les compagnies aériennes ne pouvant pas reprendre une activité normale !!

Si le gouvernement veut gérer sainement l'activité partielle, qu'il la coupe aux compagnies étrangères comme EASYJET qui sont fiscalisées en dehors de l'hexagone, qui paient leurs taxes hors de France, et qui profitent de notre système de solidarité nationale financé par les impôts Français.

L'UNCAF est le plus important Syndicat de compagnies aériennes françaises avec plus de 25 compagnies et nous réclamons comme mesure de survie le maintien de la prise en compte de l'activité partielle à 100% jusqu'au 31 décembre 2020.

Madame la Ministre, sachez que l'action de votre ministère est à notre plus grand regret la seule voie de sauvegarde de nos petites compagnies aériennes Françaises depuis le début de cette crise...

Nous Contacter :

Tel : +33 1 73 79 18 01
Mail : contact@uncaf.fr
Fax : +33 8 90 34 69 00

Nous connaître :

www.uncaf.fr